



# Réseau P4H – Protection sociale en santé

Réseau mondial pour  
la couverture sanitaire universelle  
et la protection sociale en santé



BANQUE MONDIALE



Organisation  
mondiale de la Santé



Organisation  
internationale  
du Travail



BMZ



Federal Ministry  
for Economic Cooperation  
and Development



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development  
and Cooperation SDC



aecid



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE



© 2013 Organisation mondiale de la Santé au nom du réseau P4H

Tous droits réservés. Les publications de l'Organisation mondiale de la Santé sont disponibles sur le site Web de l'OMS ([www.who.int](http://www.who.int)) ou peuvent être achetées auprès des Éditions de l'OMS, Organisation mondiale de la Santé, 20 avenue Appia, 1211 Genève 27 (Suisse) (téléphone : +41 22 791 3264 ; télécopie : +41 22 791 4857 ; courriel : [bookorders@who.int](mailto:bookorders@who.int)).

Les demandes relatives à la permission de reproduire ou de traduire des publications de l'OMS – que ce soit pour la vente ou une diffusion non commerciale – doivent être envoyées aux Éditions de l'OMS via le site Web de l'OMS à l'adresse [http://www.who.int/about/licensing/copyright\\_form/en/index.html](http://www.who.int/about/licensing/copyright_form/en/index.html). Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation mondiale de la Santé aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les lignes en pointillé sur les cartes représentent des frontières approximatives dont le tracé peut ne pas avoir fait l'objet d'un accord définitif.

La mention de firmes et de produits commerciaux ne signifie pas que ces firmes et ces produits commerciaux sont agréés ou recommandés par l'Organisation mondiale de la Santé, de préférence à d'autres de nature analogue. Sauf erreur ou omission, une majuscule initiale indique qu'il s'agit d'un nom déposé.

L'Organisation mondiale de la Santé a pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier les informations contenues dans la présente publication. Toutefois, le matériel publié est diffusé sans aucune garantie, expresse ou implicite. La responsabilité de l'interprétation et de l'utilisation dudit matériel incombe au lecteur. En aucun cas, l'Organisation mondiale de la Santé ne saurait être tenue responsable des préjudices subis du fait de son utilisation.

Imprimé par le Service de production des documents, Genève (Suisse)

# Qu'est-ce que P4H?

## Un réseau mondial pour la couverture sanitaire universelle (CSU) et la protection sociale en santé (PSS)...

P4H a été présenté au sommet du G8 à Heiligendamm en 2007 comme une initiative politique pour la PSS. Depuis, P4H est devenu un **réseau d'appui spécifique pour la CSU/PSS**, fondé sur un modèle amélioré de coopération multi- et bilatérale mondiale.

### ...à la composition originale

P4H comprend l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'Organisation internationale du Travail (OIT), la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) ainsi que l'Allemagne, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France et la Suisse – un large éventail de partenaires au développement de premier plan et d'investisseurs dans la CSU et la PSS ayant des mandats, des projets et des points forts spécifiques ainsi que des affiliations sectorielles différentes. P4H ne se limite donc pas uniquement au développement du secteur de la santé, ses membres offrant une large gamme de compétences et une expérience variée dans les domaines suivants: renforcement des systèmes de santé (Banque mondiale), financement des systèmes de santé (OMS); questions relatives à la protection sociale/au travail (OIT); développement humain (BAD, par exemple ou Ministère français des Affaires étrangères); réduction de la pauvreté et protection sociale (Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement) et rôle de la société civile et du secteur privé (USAID). P4H joint en outre l'engagement politique et les contributions financières de ses membres bilatéraux à l'appui normatif et technique de chacun de ses membres multilatéraux et aux compétences, à l'expérience et aux relations multiples des organisations exécutantes bilatérales affiliées, et notamment le Groupe Agence française de développement (AFD), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, le Groupement d'intérêt public Santé Protection sociale International (GIP-SPSI, organisme français de coopération internationale en santé et protection sociale) et la KfW (Banque allemande de développement).



### Un réseau qui s'adapte aux besoins...

Il n'existe pas de solution unique aux problèmes des différents pays. P4H applique par conséquent une méthode souple et évolutive qui s'adapte aux divers intérêts des partenaires au développement associés, tout en permettant une action qui tient compte des besoins particuliers des pays. Cette approche, qui résulte de délibérations et d'une conception partant de la base, fondées sur l'expérience, est ce qui distingue P4H de partenariats plus structurés.

### ...et associe trois fonctions principales

- un cadre pour l'échange d'informations et le dialogue;
- un mécanisme de coordination de l'appui technique multi-/bilatéral dans tous les secteurs et à tous les niveaux de coopération;
- un marché pour la collaboration et les investissements complémentaires destinés à intensifier l'appui et combler les lacunes, notamment en renforçant les capacités pour progresser vers la CSU/PSS.

Ces fonctions peuvent être associées d'une manière souple, adaptée à l'appui particulier dont un pays a besoin. Le succès de P4H dépend dans une large mesure de l'efficacité avec laquelle les membres utilisent ces possibilités de coopération plus cohérente et améliorée.

# La couverture sanitaire universelle et la protection sociale en santé

## Définitions – Concepts

La **protection sociale en santé (PSS)** est définie par l'Organisation internationale du Travail (OIT) comme une série de mesures publiques ou organisées publiquement et de mesures privées obligatoires contre la détresse sociale et les pertes économiques dues à la réduction de la productivité, à l'arrêt de la perception de revenus ou à leur réduction, ou au coût des traitements nécessaires pouvant résulter d'une maladie. L'objectif de la PSS est lié à l'accès universel à des soins de qualité disponibles et d'un coût abordable et à la protection financière en cas de maladie. Tous les habitants doivent donc bénéficier de la protection financière nécessaire pour accéder au minimum à un ensemble défini au plan national de soins de santé essentiels, y compris les soins de santé maternelle, qui satisfont aux critères de disponibilité, d'accessibilité, d'acceptabilité et de qualité.

La couverture universelle, ou **couverture sanitaire universelle (CSU)**, est définie par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) comme l'assurance que toutes les personnes peuvent utiliser les services de santé de promotion, de prévention, de traitement, et de réadaptation dont elles ont besoin, d'une qualité suffisante pour être efficaces, et en même temps que l'utilisation de ces services n'expose pas leurs utilisateurs à des difficultés financières.

**Convergence:** *Les concepts de CSU et de PSS sont très proches en ce sens qu'ils concernent l'un et l'autre la garantie des soins de santé nécessaires à l'ensemble de la population, en même temps que la protection des personnes contre les difficultés financières dues aux dépenses encourues pour obtenir ces soins. En termes pratiques, cela signifie que les termes CSU et PSS, pour le travail conjoint du réseau P4H, sont plus ou moins interchangeables.*

## Pourquoi P4H?

### Le défi mondial

Chaque année, quelque **100 millions de personnes basculent dans la pauvreté** en raison des soins de santé qu'elles doivent payer directement au moment où elles en ont besoin. Beaucoup plus nombreux encore sont ceux qui sont trop pauvres ne serait-ce que pour envisager d'aller consulter un médecin. Mais la pauvreté et les paiements directs ne sont pas les seuls obstacles dans l'accès des populations aux soins de santé. Le nombre de personnes privées de soins de santé est estimé à 1,3 milliard ; pour un plus grand nombre encore, en l'absence de complément de revenu, une maladie ou un traumatisme incapacitant a de graves conséquences financières.

### Les défis de la coopération au développement

Pour faire face à ce défi mondial, de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire s'efforcent maintenant d'établir la CSU/PSS, et demandent l'aide et les conseils de partenaires au développement extérieurs pour concevoir et appliquer une politique réaliste. L'accroissement généralisé de la demande d'appui, joint à la montée en puissance des



initiatives pour la CSU/PSS, a entraîné une hausse sensible du nombre des acteurs et des investissements. Les progrès sont malheureusement souvent freinés par un **défaut de cohérence**, tant dans les pays qu'au niveau des partenaires au développement. Il n'est pas rare, par exemple, que différents secteurs tels que la santé, les affaires sociales, les finances, et les administrations locales suivent des directions différentes, les acteurs concernés cherchant à protéger ou servir leurs intérêts. En même temps, les différents moyens et programmes mis en œuvre par les partenaires au développement peuvent être source d'incohérence, voire de pure ingérence dans les activités d'appui. Ces problèmes ne font que s'accroître sous l'effet d'une modification des priorités et des fréquents changements de personnel chez les partenaires au développement, dont certains sont aussi **incapables** de s'acquiescer de leur mandat. L'appui fourni, enfin, omet fréquemment de reconnaître la complexité des problèmes qui se posent, ou alors il est parfois présenté comme une solution unique imposée aux pays, quels que soient leurs besoins particuliers.

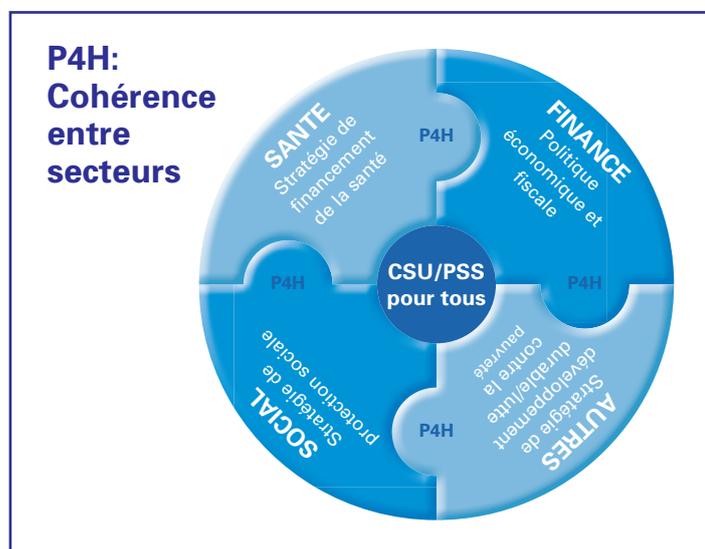
# L'objet et la portée de P4H

## Cohérence et amélioration de l'appui

L'axe principal de l'action de P4H est la fourniture d'un appui cohérent et amélioré en vue de la création et de l'extension de systèmes de santé et de protection sociale pérennes pour la CSU/PSS, basé sur les valeurs de l'universalité et de l'équité.

## Rechercher un engagement de haut niveau

Les pays qui ont le plus avancé sur le chemin de la CSU partagent plusieurs caractéristiques, la plus remarquable étant un **engagement politique** optimal. La promotion d'un engagement politique de haut niveau vis-à-vis des initiatives pour la CSU/PSS, et leur appropriation à ce niveau, est par conséquent un aspect essentiel de l'appui de P4H et une condition préalable au succès de sa participation.



## Soutenir une action stratégique

Les problèmes diffèrent selon les pays, mais les conditions essentielles du succès de la transition vers la CSU/PSS sont invariables, à commencer par un financement efficace, équitable et durable. Aussi les pays qui se sont engagés à instaurer la CSU/PSS doivent-ils commencer par concevoir une **stratégie nationale** fondée sur les moyens dont ils disposent réellement et conforme aux objectifs du développement social et économique, la manière d'atteindre ces buts devant faire consensus.

## Renforcer les capacités pour progresser vers la CSU/PSS

L'expérience montre que les capacités des acteurs nationaux sont un élément essentiel pour une transition accélérée et réussie vers la CSU/PSS. Le réseau P4H s'efforce de délaissier les activités de renforcement des capacités isolées au profit d'une **approche systématique et structurée** qui relie le développement des ressources humaines au développement institutionnel et organisationnel. Les interventions adaptées peuvent couvrir un large éventail, et notamment le renforcement des compétences techniques pour l'analyse et la validation des questions liées au financement de la santé, des questions juridiques, des questions sociales et économiques, ainsi qu'une réflexion et un réexamen systémiques et sectoriels. Des compétences en matière d'animation et de médiation sont également nécessaires pour une prise en compte efficace des valeurs, des préférences et des intérêts divers qui peuvent exister à différents niveaux, et pour garantir la participation de tous les acteurs au processus de transition. La transition vers la CSU/PSS requiert en outre des compétences en matière de planification et de coordination pour la création d'une synergie entre les différentes séries d'activités au niveau national, mais aussi avec les activités des partenaires du développement, et, enfin, des compétences politiques sont nécessaires pour gérer le dialogue multisectoriel et pour fonder une communication efficace du programme, des négociations et du débat politique relatifs à la CSU/PSS. Dans la mesure du possible, les activités de renforcement des capacités de P4H utiliseront les formations existantes de ses membres, OMS, OIT et Banque mondiale. Les membres de P4H peuvent aussi concevoir des cours de formation, des conférences et des ateliers régionaux ou mondiaux (hybrides) pour la CSU/PSS, adaptés aux besoins des pays.

# Où et comment travaille le réseau P4H?

L'activité centrale de P4H est l'appui aux pays. Depuis sa création, le nombre de pays qui travaillent avec le réseau augmente régulièrement ; ce sont aujourd'hui les suivants : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Mali, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Tchad, Togo et Zambie en Afrique ; Bangladesh, Cambodge, Inde, Indonésie, Laos, Mongolie, Myanmar, Népal, et Yémen, en Asie ; Colombie et Haïti en Amérique latine.

## Une structure légère au plan mondial...

P4H utilise pour sa direction et sa coordination une structure légère. Celle-ci est composée d'un petit bureau de coordination hébergé par l'OMS à Genève et de plusieurs coordonnateurs chargés de la communication et de l'interaction entre les membres et avec le bureau de coordination.

## ...mais à forte intensité dans l'appui aux pays

Le principal mécanisme pour la fourniture de l'appui de P4H est le **réseau local pour la CSU/PSS**. Les réseaux nationaux, composés des acteurs nationaux et des membres de P4H, utilisent et renforcent les mécanismes de coordination existants, et ils sont **ouverts** aux autres parties intéressées qui jouent un rôle dans la CSU/PSS. En général, P4H joue un rôle actif au niveau national lorsque deux partenaires de P4H ou plus répondent à la demande d'appui d'un pays pour la mise au point de la CSU/PSS. Le travail des réseaux nationaux est ensuite complété par l'appui régional et mondial des partenaires de P4H en fonction des besoins. La participation des membres de P4H au niveau national, régional et mondial

s'inscrit de préférence dans une **feuille de route pour la CSU/PSS**, qui appartient au pays et définit les étapes, les rôles et les responsabilités des divers acteurs chargés de la transition.

Un **plan d'appui commun** confie ensuite les différentes activités d'appui à certains membres, et fixe le calendrier de la mise en œuvre. C'est sur ce modèle d'appui décentralisé que repose l'appui souple, adapté et intégré de P4H aux pays à tous les niveaux et dans tous les secteurs.

## La règle d'or

En appliquant un **principe** simple : « **informer & mobiliser** », le réseau P4H s'appuie aussi sur les interventions de ses partenaires déjà opérationnelles ou planifiées pour la CSU/PSS dans tout un éventail de secteurs, qu'il s'agisse par exemple d'un plan d'action, des termes de référence d'une étude ou d'une mission planifiée, ou de la demande d'appui d'un partenaire national. En examinant les possibilités de collaboration et le meilleur moyen de coordonner sans délai différentes activités, P4H cherche à réduire l'incohérence et à éviter la répétition des mêmes activités, tout en encourageant le travail en synergie.

## La valeur ajoutée de P4H

P4H s'est engagé à gérer la diversité et à encourager la **cohérence**, garantissant ainsi l'application efficace des principes de la **Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide** et le **Partenariat de Busan pour une coopération efficace au service du développement** à un problème d'une **exceptionnelle complexité**. La CSU/PSS est un programme national pour le changement et le développement qui implique des choix difficiles. Elle concerne aussi un large éventail d'acteurs dans divers secteurs, et requiert par conséquent des solutions tant techniques que politiques pour l'harmonisation d'intérêts et de valeurs différents. Le défi pour P4H consiste à appliquer à ce domaine complexe des principes largement acceptés pour l'efficacité de l'aide, dans tous les secteurs concernés et aux niveaux national, régional et mondial.

**P4H peut valoriser** les interventions conjointes du réseau **de quatre manières**: en garantissant l'engagement politique, en reliant différents secteurs les uns aux autres, en améliorant la qualité et la dynamique de l'appui, et en intensifiant l'appui pour la CSU/PSS.





## Garantir l'engagement politique comme gage d'efficacité accrue: associer solutions techniques et solutions politiques

P4H s'est engagé à veiller à ce que chaque pays s'approprié, dirige et gère entièrement la progression vers la CSU/PSS. Faute d'engagement politique, la transition vers la CSU/PSS peut aisément s'enliser ou s'égarer. C'est pourquoi P4H étend son action de sensibilisation à la CSU/PSS au-delà du niveau technique, afin de promouvoir un **engagement politique de haut niveau**.

Au **Bénin**, par exemple, la mission du comité intersectoriel de la CSU était limitée par un mandat strictement technique. Le réseau P4H a recommandé la création d'un comité stratégique de la CSU de haut niveau, présidé par une instance de coordination intergouvernementale.

Des activités sur mesure de renforcement des capacités telles que les programmes de formation aux fonctions de direction, les conférences de haut niveau, et les voyages d'étude ministériels peuvent constituer des mécanismes utiles pour obtenir l'appui des responsables politiques, mais des fenêtres d'opportunité s'ouvrent en permanence et les partenaires de P4H sont souvent bien placés pour en tirer parti.

En **Tanzanie**, par exemple, les partenaires de P4H ont utilisé l'ouverture d'un prêt de la Banque mondiale pour sensibiliser les responsables politiques au plus haut niveau à l'importance du programme de la CSU.



## Relier entre eux les différents secteurs comme gage d'efficacité accrue

Les membres de P4H sont particulièrement bien placés pour encourager la **collaboration**

**multisectorielle**, forts de nombreuses années d'expérience de travail avec un éventail de collègues dans différents ministères, commissions de développement et de planification, organisations patronales et syndicales, et des organisations de la société civile. P4H donne un gage d'efficacité supplémentaire en encourageant une approche multisectorielle à base élargie de la CSU/PSS qui favorise la **cohérence entre les domaines de la santé, de la protection sociale, des finances, de la réduction de la pauvreté et du développement durable** en combattant la tendance naturelle des acteurs concernés à aborder les problèmes de leur seul point de vue. La méthode de P4H encourage les acteurs publics et privés à tenir compte de la logique et des contraintes des autres secteurs, pour permettre l'élaboration d'une stratégie de la CSU véritablement intersectorielle. La mise en conformité de l'appui dans le domaine de la CSU/PSS avec les cadres existants pour l'instauration d'un socle de protection sociale (SPS) est aussi un élément essentiel de la mission de P4H, de même que le respect d'un dialogue interministériel en appui des processus de révision des politiques, des stratégies et des lois.

### Exemples

Les partenaires de P4H ont aidé le **Bénin, Haïti, le Kenya, l'Ouganda, la RDP lao, la Tanzanie** et le **Tchad** à établir des comités interministériels pour encourager le dialogue et pour harmoniser les programmes des ministères de la santé, des finances, du travail, de la prévoyance sociale, et des administrations locales. Une telle collaboration permet l'harmonisation des politiques et des stratégies dans tous les secteurs, tout en élargissant la portée d'activités qui ne font peut-être pas encore partie de l'appui bilatéral/multilatéral programmé ou actuel.



## Améliorer la qualité et la dynamique de l'appui comme gage d'efficacité accrue

Le réseau P4H valorise toute une gamme d'activités d'appui,

qui reflètent les différentes missions et les différentes compétences des membres de P4H. Des spécialistes venant d'horizons très divers, systèmes de santé, économie de la santé, protection sociale, développement durable, politiques publiques, etc. peuvent traiter d'un large éventail de questions et de problèmes essentiels. Son travail reposant sur des **équipes pluridisciplinaires** composées de spécialistes nationaux, régionaux et mondiaux, et un réseau de partenaires au niveau mondial, P4H soutient un éventail équilibré d'options et de recommandations stratégiques, tout en **évitant la répétition** des mêmes activités, et notamment le gaspillage de temps et de ressources dû à la mise en place de processus parallèles de CSU/PSS. Ainsi, le réseau **harmonise l'appui** à l'intérieur des secteurs et entre eux et il **renforce la dynamique** pour accélérer la transition vers la CSU/PSS. P4H utilise également les **compétences normatives** et l'**expérience internationale** de l'OMS et de l'OIT, qui peuvent l'une et l'autre fournir un appui essentiel aux pays et les aider à concevoir des options politiques ayant une valeur pratique qui tiennent compte des accords mondiaux (résolutions de 2005 et 2011 de l'Assemblée mondiale de la Santé, Rapport sur la santé dans le monde 2010, recommandation 202, de la Conférence internationale du Travail 2012 et de la convention 102 de l'OIT). Pour améliorer la qualité de l'appui, P4H encourage l'**examen collégial** au sein du réseau : la publication par l'un des partenaires du réseau de documents erronés, trompeurs ou par ailleurs inutiles passe rarement inaperçue ! Cette collaboration dynamique, ouverte et fondée sur la synergie donne au final au réseau une valeur plus grande que la somme de ses parties.

### Exemples

En **Ouganda**, le réseau P4H a revu la conception du système national d'assurance-maladie en s'appuyant sur le concept CSU/PSS, ce qui a débouché sur une réorientation du système vers une approche plus favorable aux personnes démunies. Le fait de considérer la situation dans son ensemble, y compris la santé, la protection sociale, la pauvreté et le développement, ainsi que les politiques économiques et sociales, a ouvert la discussion et permis une approche nationale plus complète et conforme aux bonnes pratiques internationales. Au **Kenya**, les partenaires de P4H ont organisé un voyage d'étude ministériel bien conçu au Royaume Uni, en France et en Allemagne qui a mis une délégation kényane de haut niveau en présence d'un large éventail d'options possibles pour la CSU. Les connaissances et l'expérience internationales acquises ont aidé à compléter et enrichir le processus stratégique en cours au Kenya. Au **Cambodge**, le réseau P4H au niveau mondial a fourni un appui hautement spécialisé complétant le travail entrepris dans le pays pour acquérir une connaissance plus approfondie de la question des paiements directs et des dépenses catastrophiques.





## Intensifier l'appui comme gage d'efficacité accrue

Le réseau P4H peut aussi aider à **intensifier** l'appui en cours grâce aux ressources financières additionnelles fournies par

les membres bilatéraux de P4H. Ces ressources supplémentaires peuvent être utilisées pour compléter les activités d'appui et encourager la collaboration entre les membres du réseau dans le pays. Ainsi ces ressources servent d'incitation indirecte pour la collaboration et l'harmonisation de l'appui. L'intensification de l'appui suppose une bonne connaissance des besoins en la matière, la prise en compte de ce qu'a déjà réalisé le réseau et les lacunes restantes. P4H ne recourant pas à la mise en commun physique des fonds, le processus consiste, de préférence, à élaborer un **plan d'appui commun** au niveau national, incluant la liste des diverses contributions des partenaires du réseau et indiquant les ressources manquantes. L'intensification de l'appui national est complété par la liaison et l'harmonisation

des activités avec les activités régionales/mondiales de P4H, conférences, manifestations parallèles, cours de formation régionaux et mondiaux ; et avec les activités d'autres membres tels le Joint Learning Network (JLN), d'initiatives comme l'instauration d'un socle de protection sociale (SPS) et de partenariats comme le Partenariat international pour la santé (IHP+).

### Exemples

De nombreux pays, et notamment le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, le **Cambodge**, la **Tanzanie**, le **Tchad** et le **Togo**, ont élaboré des plans d'appui communs (P4H) conçus pour renforcer l'appui aux pays en transition vers la CSU. Ces plans contribuent également à la continuité du processus d'appui. Au **Bénin**, la participation de la Belgique pendant la mission initiale de P4H a accru son intérêt pour le financement de la santé et pourrait se traduire, ces prochaines années, par des engagements financiers supplémentaires de la Belgique.



## Relations avec d'autres partenariats, réseaux et initiatives

Divers membres de P4H participent à d'autres partenariats et réseaux connexes et à des initiatives comme l'instauration d'un socle de protection sociale (I-SPS), IHP+, l'Harmonisation pour la santé en Afrique (HHA) ou le JLN. Le réseau P4H s'emploie à compléter ces alliances et ces mécanismes, et fait jouer la synergie chaque fois que cela est possible, comme dans les cas suivants:

### SPFI et P4H

L'action multisectorielle de P4H relie les activités de la I-SPS et le programme de la CSU dans le secteur de la santé. La composante PSS du travail de la I-SPS relèvera de préférence, si possible, du réseau P4H.

### IHP+ et P4H

IHP se limite à l'application des principes de la Déclaration de Paris au secteur de la santé pour accélérer les progrès sur la voie de la réalisation des OMD liés à la santé. Il y a synergie avec P4H lorsque, par exemple, une évaluation conjointe des stratégies sanitaires nationales débouche sur l'élaboration d'une stratégie de financement de la santé, qu'appuieront les membres du réseau P4H.

### HHA et P4H

Le mécanisme de coordination de l'Harmonisation pour la santé en Afrique (HHA) se limite à la région africaine

et au secteur de la santé. Les pays qui abordent la CSU sous l'angle du secteur de la santé peuvent adresser leur demande au secrétariat de HHA ou à un membre de P4H. HHA et P4H s'informent ensuite mutuellement pour proposer une action coordonnée. Cependant, compte tenu de la démarche multisectorielle qu'applique P4H concernant la CSU/PSS, d'autres ministères, tel le Ministère du travail ou celui de la prévoyance sociale, peuvent adresser des demandes d'appui à P4H.

### JLN et P4H

L'activité du JLN est centrée sur l'apprentissage entre praticiens et n'inclut pas les conseils aux responsables politiques, tandis que P4H recherche la cohérence dans la coopération multi/bilatérale en cours ou planifiée. Les activités du JLN, cependant, peuvent utilement compléter les activités de renforcement des capacités de P4H.

Comme les diverses alliances décrites partagent des principes et des pratiques similaires, le potentiel de synergie l'emporte globalement sur le risque de répétition d'activités similaires. Les participants au réseau P4H apprécient certainement la complémentarité de P4H et des partenariats, réseaux et initiatives connexes. Pour renforcer cette synergie et améliorer la coordination, le bureau de coordination de P4H communique régulièrement avec les secrétariats des autres alliances pour assurer l'échange d'informations et l'harmonisation des activités.





# Contact et information

Les pays peuvent consulter le réseau en contactant directement le bureau de coordination de P4H ([contact@p4h-network.net](mailto:contact@p4h-network.net)) ou par l'intermédiaire de l'un des membres du réseau.

Pour plus d'informations: <http://www.p4h-network.net>



BANQUE MONDIALE



Organisation  
internationale  
du Travail



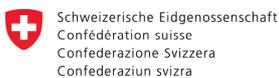
Organisation  
mondiale de la Santé



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
MINISTÈRE  
DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES



Federal Ministry  
for Economic Cooperation  
and Development



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development  
and Cooperation SDC



MINISTERIO  
DE ASUNTOS EXTERIORES  
Y DE COOPERACIÓN  
aecid



USAID  
FROM THE AMERICAN PEOPLE



AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT



Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



Santé  
Protection  
Sociale  
International



kfw  
ENTWICKLUNGSBANK